

INDEX du *Dix-neuvième Volume.*

Chambre d'Assemblée. Château Saint Louis.

Prison de Québec, 95. Le Gouverneur consent à ce que la Chambre procède sur leur Pétition, *ibid.* Elle est référée à un Comité de sept Membres, 97. Le Comité fait rapport d'une résolution que la prière de la Pétition ne doit pas être accordée, 153. La Chambre concourt, *ibid.*

Chaloupe à vapeur, ou Steam Boat. Voyez Molson John.

Chambre d'Assemblée. Noms des Membres qui la composent, 17, 19, 261. Elle s'assemble, 21. Elle se rend auprès du Gouverneur en Chef dans la Chambre du Conseil Législatif, 23, 27, 581, 627. Il lui est ordonné de faire le Choix d'un Orateur, 25. Elle choisit un Orateur, *ibid.* Elle présente son Orateur au Gouverneur, 27. Elle présente son adresse au Gouverneur, en réponse à sa Harangue, 111. Elle s'ajourne faute de Quorum, 125, 175, 263, 349, 385, 483, 511, 571, 587, 591. Se forme en Comité—sur des amendements, voyez *amendements.* Sur des Bills, voyez *Bills.* Sur la Pétition pour la Prison de Montréal, 49. Sur le Message du Gouverneur touchant P. Bedard, Ecuier, 75, 91, 119. Pour considérer si des Maisons de Correction sont nécessaires, &c. 133, 273, 439, 483, 515. Sur le Message du Gouverneur exposant l'état ruineux de l'Evêché, 273. Sur le rapport d'un Comité auquel le Message avoit été référé, 415, 423. Sur le Message du Gouverneur touchant le Château Saint Louis, 521, 535. Elle est informée par le Greffier que Mr. l'Orateur ne peut assister par cause de maladie dans sa famille, 441. Elle doit être appelée, 539. L'ordre rescindé, 609. Elle est prorogée, 637. Warrants accordés pour le paiement de ses Officiers et dépenses contingentes, voyez *Appendix A, No. 19—B, No. 21.*

Chambre de Parlement Provincial. Voyez Législature.

Château Saint Louis. Etat des dépenses pour le réparer, mis devant la Chambre par Message du Gouverneur, 485. L'insuffisance de l'Acte de la 48^e Geo. 3. chap. 34, pour en défrayer les dépenses, montrée, *ibid.* L'Etat, 487. Motion pour une Adresse au Gouverneur, le remerciant de son Message, *ibid.* Un amendement.